

# CONSTRUCTION D'UN INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE À SAINT-CLOUD (92)

Maîtrise d'ouvrage  
Région Ile-de-France

Lieu  
Saint-Cloud (92)



## LE PROJET

**Domaine** Enseignement supérieur

**Type de marché** Public

**Type de construction** Démolition, construction neuve et **AMO Conception**  
réhabilitation

**Procédure construction** Loi MOP / CCP

## TYPE D'INTERVENTION

**Programmation**

**AMO Choix MEO ou GRPT CR**

**AMO Réalisation**

## LA MAÎTRISE D'OEUVRE

**Economiste** Ecotech

**AMO Développement durable** Vizea

## QUELQUES CHIFFRES

**Montant des travaux** 7 500 K€ HT

**Surface bâtiment** 2700 m<sup>2</sup>

**Année de début** 2022

**Année de fin** En cours

## LA MISSION

Notre mission se décompose en plusieurs phases :

Tranche ferme :

Phase 1 : Réalisation du préprogramme technique (Mise

à jour de l'analyse de site, analyse des nouveaux besoins et concertations) ;

Phase 2 : Réalisation du Programme détaillé (architectural, environnemental et technique) ;

Tranches optionnelles :

Phase 3 : Assistance pour le choix de la maîtrise d'œuvre

Phase 4 à 6 : Assistance à l'analyse de la conception

Phase 7 à 8 : Assistance au suivi des travaux jusqu'à la fin de la GPA

La phase de programmation intègre les études nécessaires à la mise en œuvre des phases de démolition du bâtiment existant en vue de libérer l'emprise au sol de la parcelle.

## LE PROJET EN QUELQUES MOTS

La vétusté des locaux vieillissants et l'augmentation croissante du nombre d'effectifs ont conduit au projet d'implantation d'un bâtiment neuf sur le site dit du « Vieux-Pozzo » afin d'améliorer les conditions d'accueil des étudiants.

Ce site est une unité foncière propriété de l'Etat qui abrite aujourd'hui :

- Une résidence universitaire de 166 places,
- Des logements de fonction du personnel du CROUS,
- Un bâtiment désaffecté (ancienne ENS) en étude pour être restructuré en 88 logements étudiants (projet porté par le CROUS et dont la livraison intervientra préalablement à celle de l'IUT)
- Un parc protégé.

En complément, une offre de restauration a été définie et dimensionnée.

L'établissement sera également associé au projet de développement de la Ville et sera amené à accueillir ponctuellement des conférences et autres événements dans les amphithéâtres de l'IUT qui seront à ces occasions accessibles à la communauté.

Le projet devra donc s'intégrer et cohabiter avec ces activités tout en s'inscrivant dans un périmètre de protection des monuments historiques dont le foncier fait l'objet.

Les objectifs de l'opération sont :

- Permettre d'assurer le fonctionnement pédagogique de l'IUT et son évolution, notamment à travers :
  - o La mise en place de salles de classe parfaitement dimensionnées ;

- o La constitution de pôles pédagogiques : enseignement général dans les amphithéâtres, salles spécialisées pour les TP et TD ;
  - o L'aménagement d'espaces de vie pour les étudiants et le personnel, des lieux conviviaux favorisant le développement des liens sociaux et de l'autonomie des étudiants ;
  - o La mise à disposition des enseignants d'espaces pour travailler, se rencontrer ou se détendre ;
- Construire un ensemble immobilier répondant aux ambitions de l'Université de Nanterre en termes de vie étudiante, et de développement (augmentation des effectifs, développement de certaines formations) ;
- o Anticiper le développement immobilier futur du site ;
- Construire un ensemble immobilier cohérent en prenant en compte les contraintes foncières, urbaines et de développement de la ville :
- o Construire un ensemble immobilier qui s'ouvre vers la ville ;
  - o Assurer la sécurité : gestion des accès, sécurité des cheminements;
- Intégrer des objectifs environnementaux ;
- Proposer une exploitation du bâtiment économique et pérenne ;
- Maitriser le budget global de l'opération.

## + D'IMAGES

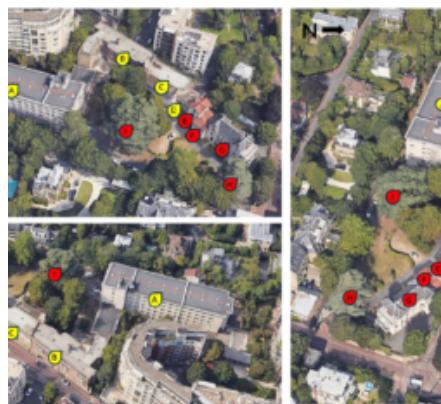


Figure 14 : Vues 3D du site avec repérage des entités existantes – google Earth

